

Saleux infos

Bulletin N° 09 – OCTOBRE 2019

Opération de thermographie

L'opération de thermographie aérienne continue.

Afin d'offrir le même service sur tout le territoire, Amiens Métropole vous propose une permanence place Numa Bignet à Saleux les mercredi 6 et jeudi 7 novembre 2019 entre 10 heures et 17 heures à bord du camion **LAURE**.

Il s'agit de restituer aux habitants qui le souhaitent le cliché thermique de leur maison. Chaque demandeur bénéficiera d'un conseil et de son cliché fourni sur une clé USB.

Auparavant, il vous est demandé de prendre rendez-vous avec le technicien qui gère cette opération de communication en contactant le N°03.60.01.54.70, cela vous évitera d'attendre devant le camion s'il y a déjà du monde.

Un nouveau prêtre à la paroisse de la Paix

Il a été porté à notre connaissance qu'un nouveau curé était présent depuis le 15 septembre 2019. Il s'agit du Père Marcellin PONGUI. Il sera aidé dans sa mission par le Père Joël DULIN.

Les coordonnées du Père PONGUI sont : Mail = perepongui@gmail-com, Téléphone = 03.22.92.69.74

La loi Egalin et la restauration

La loi EGalin légifère sur cinq objectifs qui concernent directement la restauration scolaire. Les points principaux de cette évolution réglementaire sont les suivants :

- A compter du 30 octobre 2019 :

- 1) 1 menu végétarien par semaine, en test pour 2 ans ;
- 2) Réduction et diagnostic du gaspillage alimentaire ;

- A compter du 1^{er} janvier 2020 :

- 3) Interdiction de la vaisselle en plastique à usage unique et des bouteilles d'eau plate en plastique ;

- A compter du 1^{er} janvier 2022 :

- 4) Approvisionnement à hauteur de 50% en produits durables dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique ;

- à partir du 1^{er} janvier 2025 :

- 5) Interdiction des barquettes de cuisson, réchauffe et service en plastique (uniquement pour les scolaires, le portage à domicile pour les personnes âgées n'est pas concerné).

La société de restauration API qui nous fournit les repas pour nos cantines scolaires s'engage à respecter ces différentes obligations. API s'inscrit déjà dans cette démarche ce qui lui permettra d'atteindre rapidement ces objectifs et notamment les 50% de produits durables dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique.

Championnat de France d'équitation 2019

La Fédération Française d'Equitation nous informe que le jeune cavalier Nohé Vincent du club « Ecurie Cottrel Thierry » a brillamment participé au Championnat de France d'équitation en obtenant la médaille d'or dans la discipline « CCE » catégorie Poney 3 B Benjamin.

Nous adressons nos plus vives félicitations et nos encouragements à ce jeune cavalier ainsi qu'aux membres de la structure du club qui ont préparé l'intéressé à cette compétition.

Instruction obligatoire pour les enfants à partir de 3 ans.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur des services de l'Education Nationale de la Somme, rappelle à tous que la loi pour une école de la confiance instaure l'abaissement de l'âge du début de l'instruction obligatoire à 3 ans. De ce fait, les parents et responsables légaux ayant des enfants entre 3 et 6 ans d'âge, ont l'obligation de les inscrire à compter de la rentrée scolaire 2019 dans une classe maternelle publique ou privée ou bien de déclarer qu'ils leur feront donner l'instruction dans la famille. Le maire, premier magistrat de la commune, doit s'assurer que les enfants nés en 2014, 2015 et 2016 sont instruits à l'école ou dans la famille. Les parents qui désirent bénéficier de l'instruction à domicile sont donc priés de le signaler sans tarder à la mairie qui transmettra l'information aux services départementaux de l'Education Nationale.

Il s'agit simplement d'être en règle avec la loi et le code de l'éducation. Par avance nous vous remercions pour votre compréhension.

Le comité des fêtes organise...

Le comité des fêtes organise pour la 7 -ème année consécutive une journée libre pour visiter Un Marché de Noël ainsi que sa ville....

Cette année nous partons à Rouen le 14 décembre. Rendez-vous à 8h45 pour le départ et retour pour 19h45...

Renseignements et Réservations au [03.22.90.92.68](tel:03.22.90.92.68) ou cdfsaleux@outlook.fr – Prix : 15 € par personne.

Mairie de SALEUX

Place de la République 80480 SALEUX

Téléphone : 03.22.33.27.27 – Fax : 03.22.33.27. 29

lendemain matin (8h00)

Heures d'ouverture de la Mairie : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 / Jeudi : 10h00 à 18h30 sauf pendant les vacances

En période de vacances : du lundi au vendredi : 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00.

Communauté d'agglomération Amiens Métropole

Site Internet : www.saleux.fr

Email : mairie@saleux.fr

Tél. élu de permanence : 06.85.59.99.62

(uniquement du vendredi (18h00) au lundi (8h00)

ou chaque jour férié, de la veille (18h00) au

Des séniors escroqués : une réunion d'information

Plusieurs personnes de notre commune ont été les victimes de manipulateurs mal intentionnés qui, profitant de leur fragilité ou de leur naïveté, organisent des arnaques téléphoniques, informatiques ou directement au domicile. Les sommes ainsi extorquées peuvent être importantes et générer des difficultés financières pour les victimes.

Conscients du problème et décidés à le combattre, les membres de la police municipale proposent de mettre en place une séance de sensibilisation à destination des personnes de plus de 65 ans particulièrement visées. Il s'agira d'expliquer les mécanismes, les subterfuges utilisés par les escrocs, de proposer des parades possibles : attitudes à adopter, conduites à tenir pendant et après le méfait. La séance pourra se terminer par un temps d'échanges avec les policiers qui, par le biais des questions-réponses, élargirons le cercle des problèmes rencontrés par les uns et les autres.

Séniors, ne manquez pas ce rendez-vous et si dans votre entourage vous connaissez des personnes âgées, isolées, potentielles victimes, essayez de les mobiliser pour cette rencontre qui aura lieu salle André Chauvin, près de la mairie,

le lundi 4 novembre, à 14h30.

Si vous avez déjà été victime de tels agissements, n'hésitez pas à venir le dire ce jour-là ; votre témoignage sera utile pour alerter et convaincre les participants de l'existence d'un tel danger. La quiétude de nos concitoyens est bien évidemment une de nos préoccupations constantes.

Bourse aux jouets avant Noël

Le 17 novembre prochain la Musique Municipale de Saleux organise une bourse aux jouets dans la salle A. Chauvin, près de la mairie. Ouverture au public de 14h à 18 h

Les personnes qui souhaitent tenir un stand peuvent contacter le : **06 04 48 71 57**

Un emplacement qui correspond à une table de 1,20 mètre coûte 3 euros.

Ecole de musique de Saleux : inscriptions

L'école de musique « Préludietto » a ouvert depuis la rentrée de septembre un jardin musical pour les petits, à partir de 4 ans. Quelques places sont encore disponibles et pour cette activité les inscriptions peuvent se poursuivre jusqu'au 31 décembre.

Renseignements et inscriptions auprès de la Présidente :

Madame Berthe : **06.88.14.59.23** Email : christine.berthe3@orange.fr

Fête de la Sainte-Cécile

La Musique Municipale de Saleux, fidèle à la tradition, honorera sa sainte patronne le dimanche 16 novembre. La messe débutera à 16h30 en l'église communale et c'est l'orchestre d'harmonie, élargi aux jeunes musiciens de l'école de musique, qui assurera la partie musicale. A l'issue de l'office religieux, les participants sont invités à se rendre dans la salle André Chauvin pour un concert, la remise de distinctions honorifiques et pour prendre ensemble le verre de l'amitié.

Venez nombreux ; vous serez les bienvenus.

Marcher et donner pour les restos du cœur

Le samedi 30 novembre l'association « chés vadrouilleus d'Saleux » organise une marche en faveur des restos du cœur. En même temps elle récolte des dons en nature pour aider cette structure créée par Coluche. La randonnée pédestre dure environ 2h30 mn pour une distance de 9 kilomètres.

Déroulement de l'après-midi :

De 14h jusqu'à 18h réception des dons sous le préau, dans la cour de l'espace multiactivité (ancienne école en face de l'église)

Vous pouvez déposer : alimentaires non périssables, produits d'hygiène.

De 14h30 à 15h : inscriptions pour la rando en face de la mairie.

Tarif : 2 euros, 1 euro reversé aux restos Départ à 15h, Place de la mairie ;

De 16h à 18h : crêpes, vin chaud, soupes, café et chocolat peuvent être consommés sous le préau de l'espace multiactivité, en attendant le retour des marcheurs prévu vers 17h30.

Nous comptons sur votre participation et votre générosité.

(Renseignements au : 03 22 89 06 62)

Visitez régulièrement le site Internet de la commune : www.saleux.fr

Ne pas jeter sur la voie publique	Le 16 octobre 2019	Le maire
--	---------------------------	-----------------